

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DU 10 OCTOBRE 2011

- n° 27 de Mme Elena Strozzi (Verts) demandant au Conseil communal d'aménager de manière raisonnable et sûre les itinéraires pour les piétons et les vélos au carrefour de Richemond

Mme Elena Strozzi (Verts) précise que son postulat demande qu'on prenne en considération les cyclistes et les piétons au carrefour de Richemond, soit au croisement de l'avenue du Midi, de la rue d'Affry et de l'avenue de Beauregard. La situation actuelle pour la mobilité douce est véritablement minable à ce carrefour.

Le postulat a la teneur ci-après :

"Nous demandons au Conseil communal d'aménager de manière raisonnable et sûre les itinéraires pour les piétons et les cyclistes au carrefour avenue du Midi – rue d'Affry – avenue de Beauregard – passage sous-voie de la Gare.

Il suffit une fois d'essayer de traverser ce carrefour à pied, avec une poussette ou à vélo, pour comprendre le sens de ce postulat. Voici les problèmes principaux:

- *si on arrive à pied de l'avenue de Midi (côté gauche de la route) et qu'on veut continuer sur la rue Louis-d'Affry, on doit traverser trois passages piétons;*
- *si on arrive à pied du passage sous-voies de la Gare et qu'on veut traverser la rue d'Affry, on attend le feu vert sur une bande de quelques centimètres. Une poussette n'a presque pas de place;*
- *les vélos qui arrivent depuis le passage sous-voies de la Gare et veulent aller vers l'avenue du Midi ou l'avenue de Beauregard se trouvent en concurrence avec les bus qui se dirigent eux aussi vers ces deux routes;*
- *les piétons doivent attendre trop longtemps le feu vert."*